

L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°22 Septembre 2010





L'Echo Communal
septembre 2010

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction

Jean-Paul Dondelinger
Pierre Clinquart
Tomaso Antonacci
Christian Binet
Hervé Spoiden
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé Spoiden
Clémentine Clause

Photos

Hervé Spoiden
Banque d'image de la
Région Wallonne

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



Editorial

Jean-Paul Dondelinger, Bourmestre d'Aubange,
L'insécurité, pour en finir avec les idées reçues 3

Police :

Comparons avec d'autres zones 6

Agence de développement local 8

Environnement

L'ambulance verte 8

Culture / Evénement :

Rachecourt, 40e réception de ses amis français 10

Aubange, arrêt sur images, règlement du concours photo 11

Programme du Centre Culturel 4^{ème} trimestre 2010 14

Social :

Télé-Accueil, est à votre écoute 16

Allocation de chauffage 17

Été solidaire 17

Jeunesse / Enseignement :

Planet J Déménagement ! 18

Fiest'Athus : une fête de fin d'examens cool ? Oui ! 18

Adoplaines 19

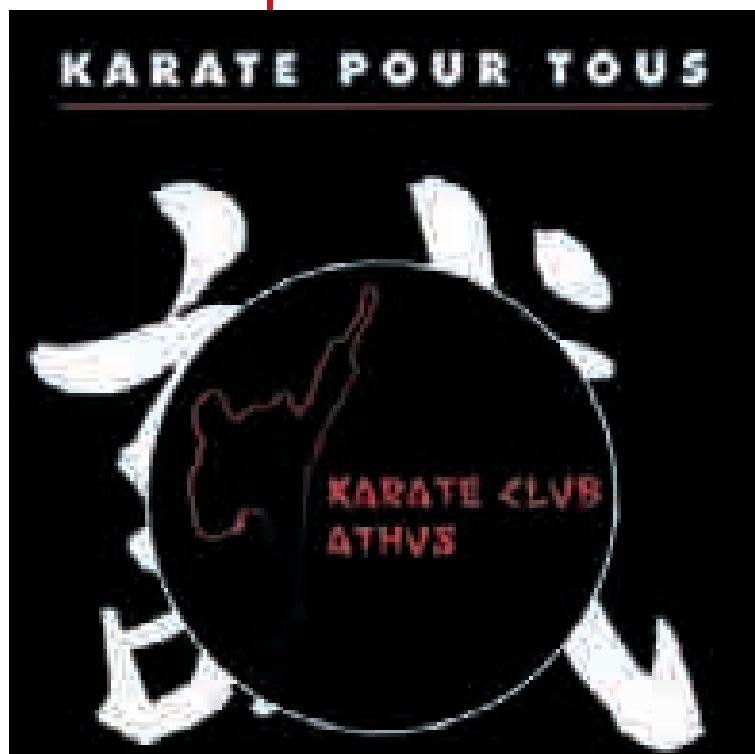
Athus plage 20

Inauguration de la nouvelle aile de l'école communale d'Aubange 21

Etat civil 22

Politique :

Conseil communal du 17 mai 2010 23



Horaires :

les lundi et mercredi
de 18h30 à 20h

Lieu :

salle de sports de l'Athénée Royale
d'Athus

Entraîneurs :

Sensei David Caillot 4^{ème} dan
(médaille de bronze aux championnats du monde 2001)

Sensei Vinciane Vanhengel 3^{ème} dan

Renseignements :

0032 / 63 384306

0032 / 496 207438

0032 / 499 220117



L'insécurité, pour en finir avec les idées reçues.

Chers concitoyens, l'insécurité croit ! Nul ne le nie, et le premier devoir du Bourgmestre est de veiller à la sécurité de la population.

Mais, une fois pour toutes, cessons de véhiculer des idées simplistes (sinon fausses) et de croire « qu'il n'y a qu'à, qu'il faudrait que, qu'on devrait... ».

Pour bien cerner un problème, il faut en connaître les causes. Celles de l'insécurité sont multiples et interagissent pour créer finalement un sentiment qui prend de l'ampleur mais ne doit pas être exagéré, ni surtout nous tétaniser au point de ne plus pouvoir réagir.

Les causes de ce sentiment d'insécurité mélangent allègrement des faits évidents mais aussi des craintes, des peurs, des soupçons parfois non-fondés.

- **Notre situation transfrontalière** : Si les frontières ont disparu physiquement, elles sont toujours bien présentes dans la tête des malfrats qui commettent leurs méfaits d'un côté et s'enfuient de l'autre. Les accords de Schengen sont à cet égard imparfaits.
- **La crise économique** : Le manque d'emplois, alors que la vie augmente et que les besoins restent importants. Plus particulièrement chez les jeunes sans cesse alléchés par la publicité. Il y a moins de pouvoir d'achat et pourtant il faut vendre, à tout prix. Quelle contradiction !
- **La drogue** : je suis effrayé à la lecture du rapport de notre coordinateur-assuétudes; L'arrondissement d'Arlon est en Wallonie l'un de ceux où il y a le plus de patients suivis pour des traitements de substitution. Se procurer de la drogue coûte cher ! C'est un facteur criminogène en puissance.

*TOP 5 des pourcentages de consommateurs de méthadone par *arrondissement ainsi que le pourcentage moyen national pour 2008.*

Arrondissement	Nombre de consommateurs	Population	Pourcentage de consommateurs
Charleroi	1 660	423 204	0,39 %
Liège	2 227	597 478	0,37 %
Tournai	407	142 931	0,28 %
Mons	642	250 431	0,26 %
Arlon	126	56 392	0,22 %
TOTAL BELGIQUE	13 737	10 666 866	0,13 %

* L'arrondissement administratif d'Arlon comprend les Communes de Arlon, Attert, Aubange, Martelange et Messancy



- **Une population étrangère en croissance exponentielle**, souvent en provenance du grand-Duché où le coût du logement est plus élevé que chez nous. Une population qui, si elle est en règle de documents administratifs, peut s'installer sans réserve.
- **Un sentiment général de laisser-faire.**
Laisser-aller qui, à tort ou à raison imprègne les esprits et engendre la méfiance du voisin et plus spécialement des jeunes.

Face à cette pluricausalité de l'insécurité, les solutions sont aussi multiples, à mettre en oeuvre parallèlement. Ce sera un combat long et ardu. Mais sachez-le, notre volonté est de mener ce combat. Qu'allons nous faire ?

1. Tout d'abord, arrêter de répandre les bruits qui font peur.

Ne pas nourrir l'insécurité. Un exemple récent : les personnes étrangères qui s'installent sur le sol communal n'y sont attirées par personne mais, si elles sont en règle, elles possèdent les mêmes droits et devoirs que les citoyens belges. Le rôle du pouvoir politique est de les intégrer. Nos animateurs de quartier et nos éducateurs de rue y contribuent.

2. Ne pas gonfler les phénomènes.

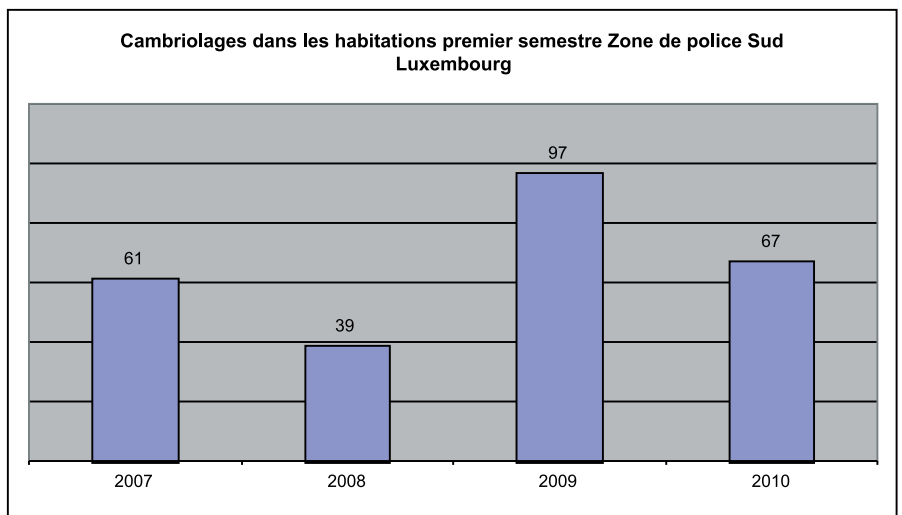
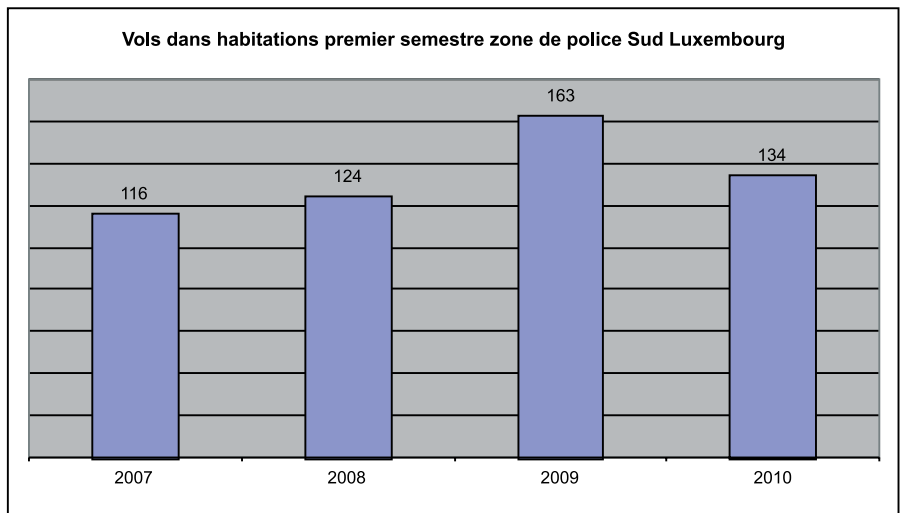
Comme la presse en manque d'inspiration estivale s'y attelle parfois.

Arlon, Athus et Longwy ne sont pas le boulevard du crime. Les chiffres le démentent. Ce sont eux qu'il faut consulter et non les rumeurs.

Quelques faits récents relèvent, il est vrai, du banditisme international. Mais nous ne sommes ni à Chicago années 30, ni à L.A., ni dans le Bronx, ni même à Liège ou Charleroi.

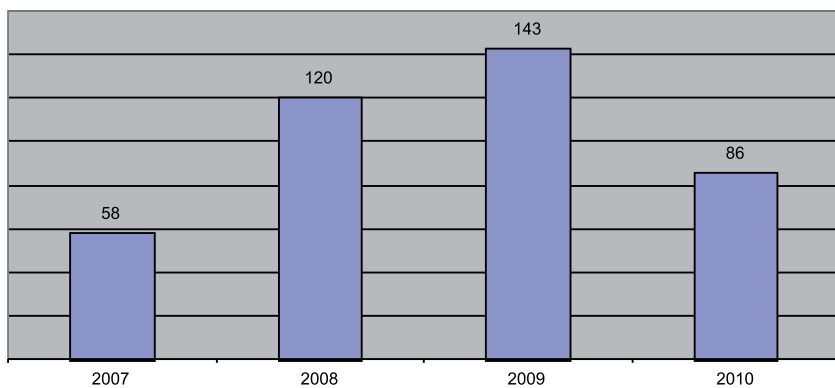
3. Soutenir à tout prix, l'action de notre police du Sud-Luxembourg.

Elle fait correctement son travail et plus particulièrement le service d'enquêtes et de recherche qui travaille efficacement même si c'est dans la discrétion nécessaire.

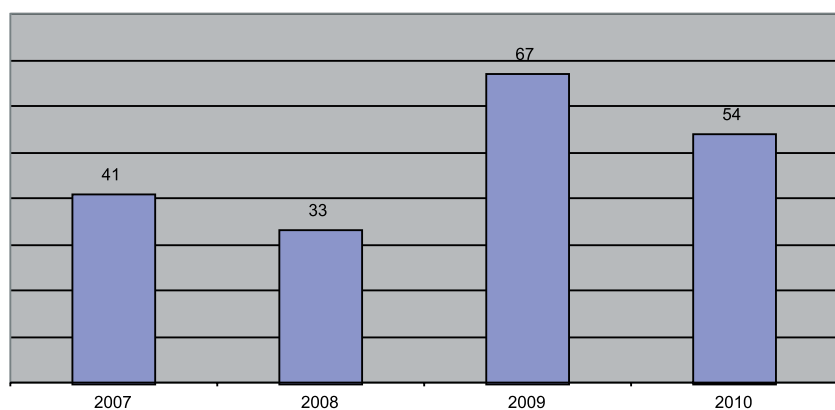


Ces 3 points relèvent du citoyen, donc de nous tous. Les cinq points suivants relèvent de l'action des hommes « politiques », donc de vos élus.

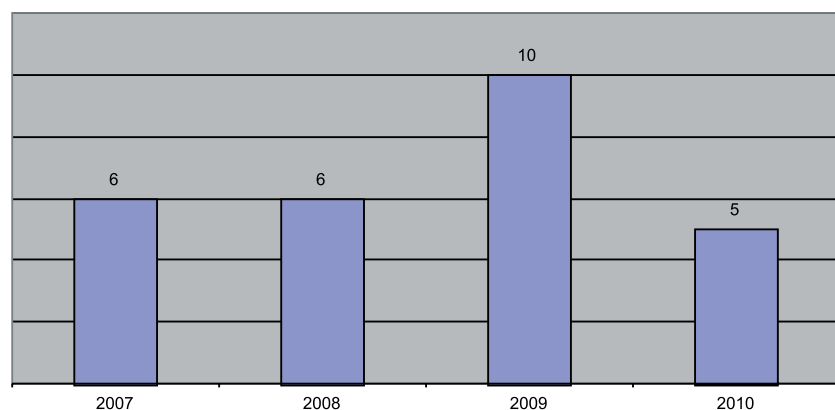
Vols dans les véhicules premier semestre Zone de police Sud Luxembourg



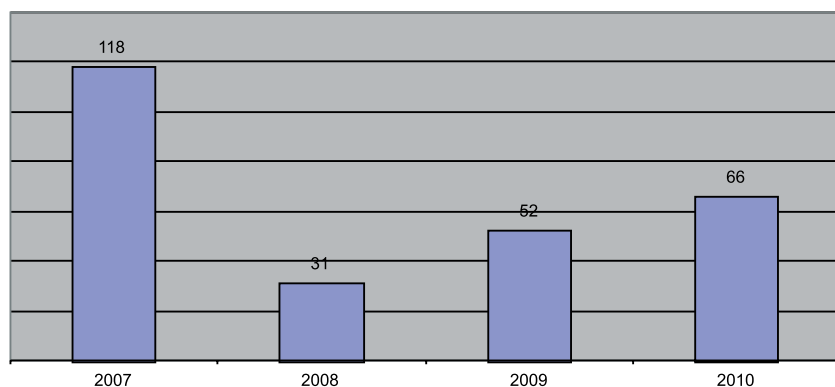
Vols de véhicules premier semestre Zone de police Sud Luxembourg



Vols avec violence premier semestre Zone de Police Sud Luxembourg



Criminalité liée aux drogues premier semestre Zone de police Sud Luxembourg



4. Accentuer la prévention

Qu'elle soit technique (on ferme ses portes, on installe une alarme, on prévient lorsque l'on part, on ne laisse pas traîner des objets de valeur dans sa voiture, ...), ou sociale (l'action de nos agents communaux sera amplifiée)

5. Renforcer les effectifs de police

Le conseil de police que je préside vote chaque année les budgets afin d'engager de nouveaux inspecteurs ou agents. En outre, fréquemment, nous faisons appel au renfort de la police fédérale, bien que cela ait un coût évident.

6. Anticiper les problèmes.

Nous nous attelons à contrôler les logements en termes d'urbanisme, d'inscription à la population, de conditions de salubrité et d'hygiène, de sous-location, de prostitution. Une coordination des services communaux avec la police est en cours. La tâche est immense et doit sans cesse être renouvelée.

7. Renforcer les coopérations policières transfrontalières,

en termes de contrôle (cela se fait déjà), d'échanges de données, de collaboration des parquets des 3 pays. C'est là du judiciaire. La politique ne peut qu'encourager. Une réunion est prévue en septembre.

8. Renouveler les efforts d'intégration de la population allochtone.

La multiculturalité est certes une richesse. Il faut travailler à l'exploiter et ne pas laisser la voie ouverte au racisme primaire qui non seulement ne résoud rien mais amène son lot de réactions violentes.

Voilà, chers concitoyens, ce que je sais qu'il faut faire. Seuls, les femmes et hommes politiques ne peuvent rien. Soutenus par leur population, ils peuvent tout !

**Votre Bourgmestre
Jean-Paul Dondelinger**

Comparons avec d'autres zones



Les tableaux ci dessous établissent une comparaison de la criminalité enregistrée sur 3 zones de police en 2009 :

- **la zone Sud-Luxembourg**
168,7 km² pour environ 30.000 habitants.
Aubange / Messancy / Musson/Saint-Léger
- **la zone Mouscron,**
40,08 km² pour environ 53 760 habitants, milieu frontalier avec la France.
Zone unicomunale
- **la zone Semois et Lesse,**
890 km² pour environ 37.000 habitants, zone purement rurale et confrontée à des problèmes de territoire fort étendu.
Wellin / Tellin / Libin / Daverdisse / Saint Hubert / Bouillon / Paliseul / Bertrix / Herbeumont.

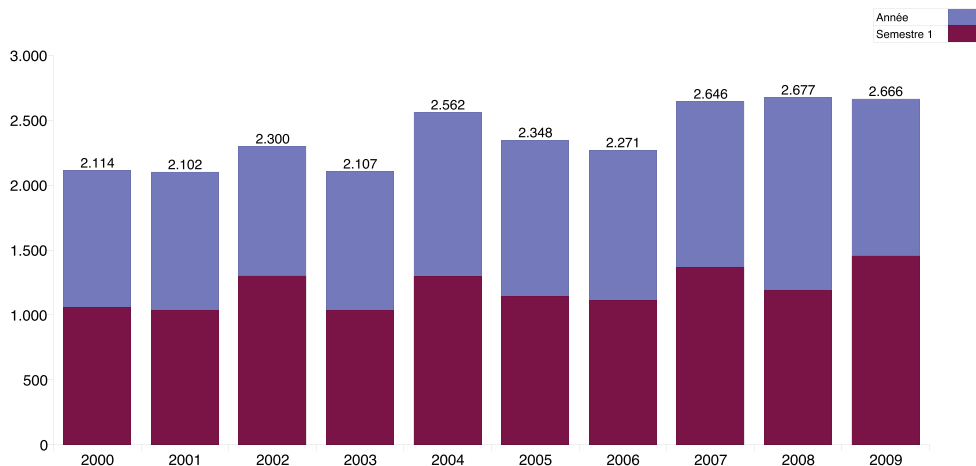
Il va sans dire que la zone Mouscron bénéficie de ressources logistiques et humaines beaucoup plus importantes que les zones Sud-Luxembourg et Semois et Lesse. Les zones Sud-Luxembourg et Semois et Lesse possèdent un niveau de population proche mais des surfaces variant fortement.

Conclusion :

Il n'existe pas d'équivalent à la zone Sud-Luxembourg en termes de densité de population/tissus d'urbanisation, mais dès que l'on la compare à des milieux purement urbains ou ruraux, celle-ci comme le montre les graphiques n'est effectivement pas atypique ou plus criminogène que ses consœurs de même importance ou également frontalières. D'autant plus que celle-ci fait partie d'un ensemble urbain dont le centre est plus extra territorial que territorial (Luxembourg, Esch).

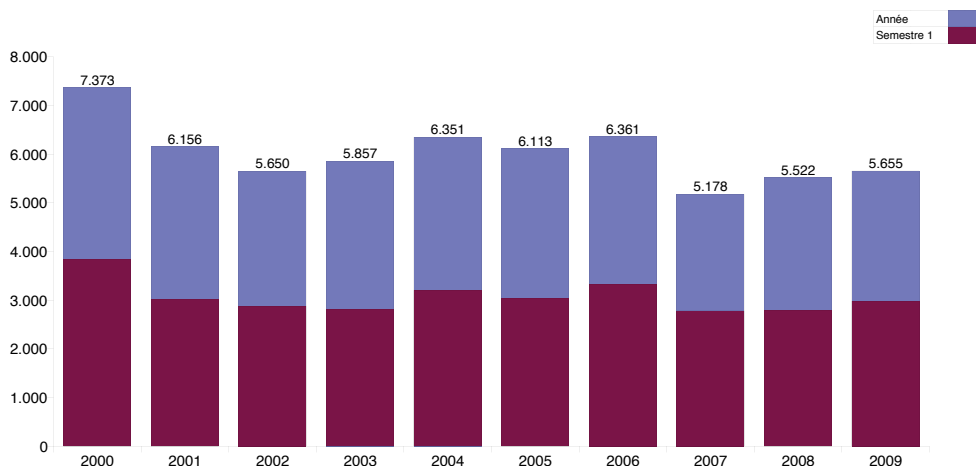
ZP SUD-LUXEMBOURG

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre total des délits	2.114	2.102	2.300	2.107	2.562	2.348	2.271	2.646	2.677	2.666



ZONE MOUSCRON

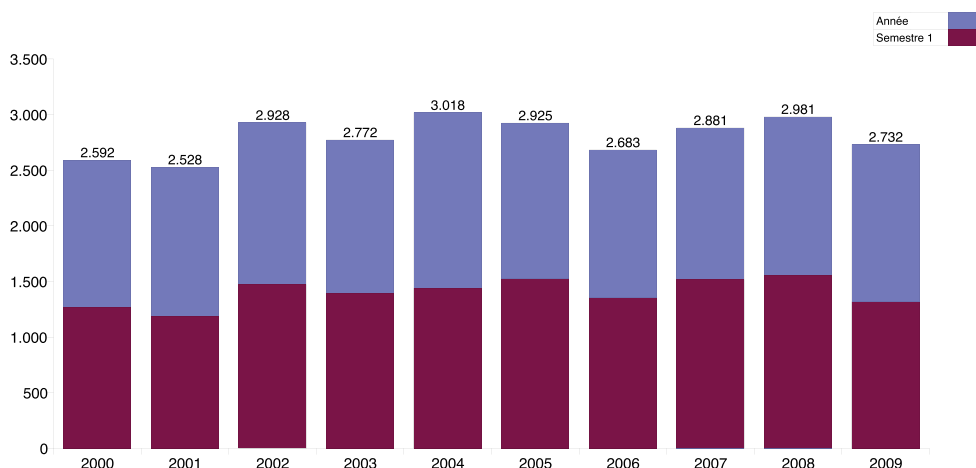
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre total des délits	7.373	6.156	5.650	5.857	6.351	6.113	6.361	5.178	5.522	5.655



ZONE SEMOIS ET LESSE

Wellin / Tellin / Libin / Daverdisse / Saint Hubert / Bouillon / Paliseul / Bertrix / Herbeumont

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre total des délits	2.592	2.528	2.928	2.772	3.018	2.925	2.683	2.881	2.981	2.732



Chers lecteurs,

Rappelez-vous, il y a quelques mois, nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'Agence de Développement Local (ADL Aubange asbl). Ce nouvel « outil » communal qui a, entre autres, comme mission de soutenir le commerce local et la création d'emplois.

L'ADL, par le biais de ses deux agents, a déjà poussé les portes de nombreux commerces et entreprises en Commune d'Aubange afin de faire connaissance avec celles et ceux qui animent notre économie au quotidien. Cette démarche préalable était essentielle pour mieux comprendre les besoins de nos commerçants et entrepreneurs.

Dès lors, dans cette même optique, l'idée d'organiser une rencontre entre nos jeunes et les entrepreneurs a germé. L'ADL aimerait donc ajouter sa pierre à l'édifice en comblant le fossé qui sépare parfois les attentes de nos entrepreneurs dans leurs offres d'emplois et les qualifications professionnelles des travailleurs.

Le 30 septembre 2010, l'ADL Aubange organisera donc un évènement qui permettra aux jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire de l'Institut Cardijn et de l'Athénée d'Athus de

rencontrer des entrepreneurs locaux et une représentante de l'UCM (Union des Classes Moyennes).

L'objectif de cette journée est double. D'une part, il est de montrer à nos jeunes des exemples de réussite et des projets professionnels qui se sont brillamment concrétisés à deux pas de chez eux. Et d'autre part, cette journée devrait permettre à nos jeunes d'avoir une idée plus précise de ce qu'est le monde du travail et de ce que les entrepreneurs peuvent attendre de leurs collaborateurs.

Le chômage n'étant pas une fatalité, l'ADL Aubange aimerait présenter à ces jeunes d'autres perspectives, des perspectives qui passeront peut-être par des formations plus poussées et/ou par la création de leur propre entreprise dans 5 ou 10 ans...

Véronique BIORDI
Echevine du Commerce,
Présidente de l'ADL Aubange

Lotfi KHALFAT
Responsable ADL Aubange

Ambulance verte... c'est parti !

A qui s'adresse ce nouveau service communal ? Aux personnes à mobilité réduite et ne disposant pas de véhicules à quatre roues.

Que faire pour adhérer ? Remplir une attestation sur l'honneur (document disponible en commune). Après acceptation de cette demande par le Collège communal, un simple coup de téléphone au service travaux d'Aubange (Tél. : 063/38.94.33) et il sera proposé le **premier passage prévu mercredi 6 octobre.**

Que peut-on déposer ? Tout ce que chaque citoyen peut emmener lui-même au parc à conteneurs

Quel coût ? Actuellement 1€ par appel.

P. Vandeninden,
Echevin de l'environnement





Rachecourt

40^e réception de nos amis français

Dimanche 27 juin, Rachecourt, le village de la pomme, était à la fête à l'occasion de la 40^e réception de nos amis français. Un jumelage qui perdure.



Un bal de village, des filles, de l'ambiance. Entre deux bières et un air de musique, une rencontre : celles des frères Neto et de Roger Laurent le président organisateur des festivités et Lucien Wolff, le secrétaire du club de football. On est en été 1969, c'est le coup de foudre ou presque ! Quarante ans plus tard, pour leurs noces d'émeraude, les deux Rachecourt se souviennent. L'un est en Marne, l'autre en Gaume.

Bien des responsables ont disparu, d'un côté comme de l'autre de la frontière, mais les relations ont perduré avec toujours, le dernier week-end de juin, une cérémonie officielle alternativement tenue dans chacun des pays. Elle rappelle le jumelage des 27 et 28 juin 1970. Comme la fête de la pomme, en Belgique, le syndicat d'initiative a toujours coordonné ces festivités.

Dimanche, sur la place du village de la pomme, Belges et Français se sont retrouvés. Une délégation d'une quarantaine de Haut-Marnais est arrivée, certains dès le samedi hébergés chez leurs amis belges, les autres en bus.

Sous les chapiteaux, un repas en commun a consacré les retrouvailles avant quelques divertissements et les airs de « Doc Jo ».

Une courte séance académique, sous un généreux soleil, a donné l'occasion à José Bosseler, l'actuel président du SI, de rappeler quelques-unes des riches heures partagées lors de chaque retrouvaille à travers des activités tant culturelles que sportives et de faire dire à Didier Landry, le maire que cet échange de charte avait été à la base de la création d'une salle des fêtes.

Le bourgmestre aubangeois Jean-Paul Dondelinger souhaitant que des jeunes reprennent le flambeau pour assurer la continuité du rapprochement entre les communautés.

10 OCTOBRE 2010

TOUT RACHECOURT

DANS LES

foire artisanale
produits du terroir
animations

P.A.F. : 2,5 €
Gratuit : moins de 12 ans



Org. : S.I. Rachecourt

ACADEMIE de MUSIQUE et des ARTS de la PAROLE de la Ville d'ARLON

Sections de ATHUS - AUBANGE - HALANZY

REPRISE DES COURS

- Cours d'éveil musical pour les enfants de 5 ans à 7 ans
- Cours de formation musicale (solfège) à partir de 8 ans
- Cours d'instruments

DROIT D'INSCRIPTION : 64 EUR pour les élèves nés entre le 15.10.1992 et le 31.12.1998 et les étudiants, et de 159 EUR pour les élèves nés avant le 15.10.1992 (gratuit pour les chômeurs).

LIEUX : Athus (Foyer Culturel, rue du Centre), Aubange (Bâtiment communal, rue du Village), Halanzy (ancien Hôtel de ville)

RENSEIGNEMENTS :

du lundi au vendredi de 15H à 18H
au **063/22.76.97**



« Aubange, arrêt sur images »

Grand concours photo organisé par la commune.



L'Administration Communale d'AUBANGE organise un concours de photographie dans le but de valoriser l'activité artistique et photographique de la commune, d'assurer une meilleure visibilité à ses associations tout en constituant une base de données de photos sur la commune.

Règlement

Art. 1 L'Administration communale d'AUBANGE organise un concours photo couronné en décembre 2010 par une exposition et la remise des prix.

Elle s'appuie sur la collaboration de l'ASBL « Syndicat d'Initiative d'AUBANGE » pour l'organisation pratique du concours.

Art. 2 Le thème du concours est « AUBANGE, arrêt sur images ». Ce concours a pour but de valoriser la commune sous toutes ses facettes et d'assurer ainsi une meilleure visibilité à ses associations tout en constituant une base de données de photos sur la commune.

Voici les différents thèmes proposés :

1. manifestations et événements associatifs ou sportifs,
2. paysages,
3. patrimoine bâti,
4. sites pittoresques.

Les photos ne se rapportant pas à notre commune seront automatiquement exclues de la sélection.

Art. 3 Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs du Pays des Trois Frontières, utilisant aussi bien la technologie « argentique » que la technologie « numérique ».

Art. 4 La participation au concours est gratuite.

Art. 5 Les participants garantissent qu'ils sont les auteurs des photographies et qu'ils sont les seuls détenteurs des droits y afférant. Ils garantissent que l'oeuvre proposée est originale et inédite.

Art. 6 En prenant part à ce concours, ils autorisent l'Administration communale d'AUBANGE à reproduire les photographies pour les besoins de promotion, pour l'illustration d'articles de presse, du bulletin communal ou de leurs sites Web, sans limitation de durée ou de nombre de parutions, mais à l'exclusion de toute cession de droits à des tiers. L'Administration communale d'AUBANGE pourra toutefois autoriser l'ASBL « Syndicat d'Initiative d'AUBANGE » et les autres associations communales sans but lucratif à reproduire sans frais les photos transmises dans le cadre de ce concours.

Ils acceptent également que leurs photographies soient présentées au public dans le cadre d'expositions.

Ils acceptent enfin que leurs oeuvres soient éventuellement publiées dans un ouvrage collectif, à l'exclusion de toute démarche commerciale.

L'Administration communale d'AUBANGE s'engage à mentionner explicitement les noms des auteurs des photographies ainsi reproduites ou exposées.

Art. 7 Les participants s'engagent à respecter le droit des personnes photographiées ou des propriétaires des lieux patrimoniaux privés, et obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage, la publication et l'exposition des images. De façon générale, chaque participant garantit les organisateurs contre tout recours, action ou réclamation de tierces personnes à l'occasion de l'exercice des droits cédés.

Art. 8 Chaque participant pourra présenter 10 photographies maximum, en noir et blanc ou en couleurs, en un seul envoi et joindre un support cd-rom reprenant les photos présentées en format numérique. Les photos doivent absolument être prises sur le territoire de la Commune d'AUBANGE. L'envoi est à adresser à l'Administration communale d'AUBANGE, à l'attention de Monsieur Tomaso ANTONACCI - 22 rue Haute - 6791 ATHUS. Date ultime de rentrée des photos : le 1er novembre 2010.

Art. 9 Afin de garantir l'anonymat lors des délibérations du jury, chaque participant joindra à son envoi une enveloppe fermée ne mentionnant de manière visible qu'un pseudo de son choix d'au moins 6 caractères; cette enveloppe contiendra ses coordonnées précises : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone et, éventuellement, son adresse mail. Le participant y ajoutera la mention suivante : « J'atteste sur l'honneur être l'auteur des photographies présentées. En prenant part au concours photo « AUBANGE, arrêt sur (ses) images », j'accepte sans réserve son règlement » et il signera.

Art. 10 Le règlement peut être consulté et téléchargé sur le site internet www.Aubange.be. La liste des prix y figurera également.

- 1^{er} prix : un bon d'achat de 500,00 € valable sur l'achat de matériel photographique auprès d'un commerce de la commune ;
- 2^e prix : un bon d'achat de 300,00 € valable sur l'achat de matériel photographique auprès d'un commerce de la commune ;
- 3^e prix : un bon d'achat de 200,00 € valable sur l'achat de matériel photographique auprès d'un commerce de la commune.

Art. 11 Les photographies seront présentées sur un support papier carton A4, sous peine d'être exclues d'office de la sélection. La dimension des photographies elles-mêmes sera au minimum de 18x12 cm, en format paysage ou portrait.

Chaque photographie portera au verso les indications suivantes :

- l'intitulé de la photo et le village où elle a été prise;
- le pseudo choisi par le participant ;
- le lieu et le moment de la prise de vue ;
- et, si possible, les paramètres techniques de prise de vue (facultatif).

Art. 12 Une première sélection de 50 photos, sera effectuée par le jury visé à l'article 13. Ces photos seront déclarées lauréates du concours « AUBANGE, arrêt sur images », encadrées et présentées à l'exposition de décembre 2010. Le nombre de photos lauréates pourrait cependant être modifié par le jury de sélection en fonction du volume de la participation au concours.

Art. 13 Dans un second tour, la sélection des 50 photos retenues sera à nouveau présentée au jury composé de personnalités du monde de la photo habitant hors commune ainsi que de photographes professionnels. Ensuite, le jury attribuera les différents prix. Ce n'est qu'après cette décision que les enveloppes codées seront ouvertes afin de dévoiler l'identité des lauréats.

Art. 14 Tous les candidats seront avertis de la sélection ainsi que de la date et du lieu de la remise des prix.

Art. 15 Le non-respect de ce règlement par les candidats entraîne leur disqualification d'office. Toutes les décisions des jurys sont sans appel.

Art. 16 Les membres des jurys et leurs familles, le personnel de la Commune d'AUBANGE ainsi que les administrateurs du Syndicat d'Initiative d'AUBANGE ne peuvent participer au concours.

Art. 17 Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur, de même que toutes les situations non prévues par ce règlement.



la médiathèque

La Médiathèque : une collection impressionnante à découvrir dans 100 lieux en Wallonie et à Bruxelles mais aussi sur Internet.

Plus de 800 000 CD, SACD, LP, DVD, Blu-ray, CD-rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ... à emprunter dans les médiathèques et discobus. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.



Depuis le mois d'août, Curioso a rejoint La Médiathèque. Mais qui est donc Curioso ? C'est tout simple ! Une nouvelle formule qui vous encourage à être plus curieux que jamais ! Pour 20 euros, vous pouvez emprunter jusqu'à 40 médias. Pour 40 euros, jusqu'à 100 médias. Alors n'attendez plus, c'est le moment d'être curieux ! Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur Curioso auprès de vos médiathécaires ou sur curioso.lamediatheque.be.

Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Les médiathécaires, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres.

Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les médiathèques pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

La Sélec, le magazine de la Médiathèque

Un bimestriel gratuit dans lequel fils rouges et narrations donnent l'occasion de circuler entre les genres et les époques. Posters originaux à collectionner

La Médiathèque est bien présente sur Internet, de manière vivante et diversifiée.

www.lamediatheque.be : des centaines de pistes pour découvrir les musiques et le cinéma : playlists, dossiers, portraits, streaming, chroniques ...

La plate-forme de téléchargement : plus de 600 000 pages, labels indépendants, catalogues spécifiques et apports rédactionnels.

<http://lesmediavores.be> : vous avez la parole, commentez, notez un album, un film, un jeu, donnez votre avis sur les forums, créez des playlists...

www.emergences.be : la webradio des artistes émergents.

www.universcine.be : une plate-forme qui propose des films en vidéo à la demande sur Internet.

**Votre discobus stationne à ATHUS,
chaque vendredi de 16h15 à 18h15, Place des Martyrs (gare)**

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt :

Tél : 081 30 76 67 - E-mail : direction.reseau@lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.



Centre Culturel de la Commune d'Aubange

17 rue du Centre, 6791 ATHUS

Tél. : 0032 (0)63 38 95 73

Fax : 0032 (0)63 38 50 93

E-mail : ccaubange@hotmail.be

THÉÂTRE

SVP Facteur

Compagnies Alvéole et Buissonnière



Comédie postale Dans le petit bureau de Poste de Ricogne-Todi, le personnel s'apprête à fêter le départ à la retraite d'Achille. C'est une surprise ! Mais elle se transforme en cauchemar quand malencontreusement, Pierre, le libraire voisin, apprend au vieux facteur que le bureau de poste va fermer dans les mois à venir. Achille voit rouge ... Entre caricature d'employé de poste, jeux de mots et comique de situation, le spectateur rit de bon cœur ! Le message n'en demeure pas moins sérieux, puisqu'il s'agit de la mise en scène des conséquences de la libéralisation de la Poste, mais il nous est servi avec légèreté, sous forme de comédie. Une exposition philatélique accompagne le thème

Dates : Samedi 2 octobre 20h15

Durée : 1h50 entracte compris

- Entrée : 11€
- Étudiants, carte S, chômeurs : 6€
- Art 27 : 1,25€

Distribution :

Bruna Bettiol, Sophie Davin, Yvon François,
Bruno Hesbois et Guy Pieters

Mise en scène : Julien Collard assisté d'Aïcha Laveaux

EXPOSITION

Parcours philatélique Au travers des collections exposées vous pourrez découvrir :

La philatélie traditionnelle

Elle consiste en l'étude d'un timbre, d'une émission ou d'un ensemble d'émissions. Elle va de la création du timbre (croquis, épreuves de couleurs,...) jusqu'à son emploi (diverses oblitérations, tarifs postaux,...). Collection exposée : « Belgique, 1883 : une émission maudite » (Francis Kinard, Guerlange)

La philatélie thématique

Il s'agit d'étudier un sujet non philatélique à l'aide d'objets philatéliques tels que timbres, carnets

de timbres, entiers postaux, marques postales, essais,... Collections exposées : « Apprenez-moi la littérature française » (Michel Meuwis, Ethe)
« L'impressionnisme, une charnière majeure dans la peinture » (Philippe Ieko, Ethe)

La philatélie de la jeunesse

Les moins de 21 ans sont répartis en plusieurs classes d'âge qui ont leurs règles de cotations particulières. Le sujet traité peut appartenir à n'importe quelle classe de compétition. Collection exposée : « Le grandfestimbre » (École de philatélie Camille Barthélémy, Saint-Mard)

La classe ouverte

Thème étudié, dans lequel on retrouve également du matériel non philatélique. Collection exposée : « Allemagne : de la constitution d'une grande puissance à l'effondrement du mark » (Francis Kinard, Guerlange)

Les entiers postaux

Enveloppes, cartes postales et autres supports d'écriture vendus ou autorisés par la poste et dont le prix comprend le port. Collection exposée : « Les entiers Germania surchargés pour la Belgique (guerre 1914/18) » (Francis Kinard, Guerlange)

Du 2 au 29 octobre,
du lundi au vendredi de 9h15 à 17h
Entrée libre

CONFÉRENCE

« Rimbaud, encore et toujours lui ! » Conférence par André Guyaux

La nouvelle édition des « Oeuvres complètes » du poète maudit, dans la célèbre Bibliothèque de la Pléiade, est due à André Guyaux. Né à Charleroi en 1951 et fils d'un journaliste talentueux, Jacques Guyaux, qui lui a transmis l'amour des Belles Lettres, André Guyaux est depuis 1994 professeur de littérature française du XIX^{ème} siècle à l'Université Paris-Sorbonne où il dirige un centre de recherche consacré à la discipline qu'il enseigne. Il y a longtemps qu'il s'occupe de Rimbaud, poète de la nostalgie et annonciateur d'un monde à venir. Plus particulièrement, il en a étudié en 1985 la « poétique du fragment » dans un remarquable essai centré sur Les Illuminations. En 1991, pour le centenaire de la mort du poète, André Guyaux a réalisé une grande exposition-dossier au Musée d'Orsay. Au cours de sa carrière il a commis quelques infidélités philologiques à l'objet de son admiration en se consacrant à l'analyse de Verlaine, Baudelaire et Joris-Karl Huysmans.

Une initiative du Député Provincial en charge de la culture, Philippe Greisch et du Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelle de la Province de Luxembourg.

Vendredi 8 octobre 20h15

Entrée libre

CONCERT - CONFÉRENCE

135^{ème} anniversaire de l'Harmonie Royale des Sapeurs-Pompiers

Conférence-débat animée par Philip Sparke sur le thème de la composition et la direction des musiques.



Programme du Centre Culturel

4^{ème} trimestre 2010



Philip Sparke, londonien né en 1951, a étudié la trompette, le piano mais surtout la composition au Collège Royal de Musique de Londres. Il compose de nombreuses oeuvres pour divers Orchestres, Fédérations et Concours du monde entier, dont la BBC, l'Orchestre d'Harmonie de Tokyo Kosei ou encore la Musique de l'US Air Force. Philip Sparke est lauréat de nombreux Concours Internationaux, il a, à titre d'exemple, remporté trois fois le Concours pour Orchestres d'Harmonie de l'Union Européenne de Radio-Télévision ou encore le Prix International de Composition Sudler.

Public : chefs et musiciens de la Grande Région.

Le point d'orgue de cet anniversaire est la composition d'une oeuvre de Philip Sparke, spécialement conçue à cette occasion. Cette création sera interprétée par tous les musiciens des quatre Harmonies de la commune, sous la houlette du maître londonien. Chaque Harmonie rythmera la première partie de la soirée qui se terminera en apothéose : « La Marche du 135^{ème} », un moment grandiose et inoubliable.

Samedi 23 octobre
Conférence-débat de 10h à 12h
au Centre Culturel Athus
Entrée libre

Concert 20h au Clémaraire d'Aubange

- Entrée : 6€
 - Gratuit pour les – de 12 ans
- Infos et réservations : 063 37 14 28
www.harmonieathus.be

THÉÂTRE

La Légende Merveilleuse de Godefroy de Bouillon Les Royales Marionnettes

« On vous l'a apprise à vous, cette histoire à l'école ? À moi pas ! » Voici l'histoire d'un grand homme, fort, beau, aux yeux bleus et aux cheveux jaunes. Voici l'histoire d'un va-t-en-guerre, l'histoire d'un immense héros. Un brave chic type, nom de Dieu ! Une vraie belle grande histoire d'une vraie belle grande guerre comme on en fait encore. Un savoureux spectacle remettant le mythe du grand homme à sa juste place avec l'aide d'un Tchatchès qui prend conscience de l'horreur des croisades, de marionnettes qui n'ont pas la langue de bois et de deux marionnettistes remontés et bien en chair. Hilarant, ce spectacle ne cesse de surprendre : de l'humour, du talent, du recul, des





surprises, du rythme, de l'audace, de l'émotion, de la dérision, de la conviction. Savoureux, puissant et tellement juste ! À voir absolument !

Vendredi 29 octobre 20h15, durée : 1 h

- Entrée : 12€ • Étudiants, carte S, chômeurs : 6€
- Art 27 : 1,25€

Distribution : Didier Balsaux et Mélanie Dolva

Mise en scène : Bernard Massuir

Costumes : Anne Bariaux

Création des marionnettes : Didier Balsaux, Jean Louyest, Jean Panza, Chris Geris et Claire Willot

THÉÂTRE - IMPRO

Une famille en trop

Sélection nationale de la FBIA

La crème de la crème fait son Impro



Une petite nouveauté dans le paysage de l'Impro : calqué sur le jeu télévisé « Une famille en or », deux familles de cinq joueurs vont s'affronter dans un jeu de questions/sondages pour ensuite improviser. Mais au fond, qu'est-ce que l'improvisation théâtrale ? Le principe est simple : un thème tiré au sort, quelques secondes de réflexion, des comédiens qui, au gré de leur imaginaire, deviennent des animaux, des ménestrels, des monstres à deux têtes, des savants fous, des belles-mères hystériques, des cosmonautes, ... et enfin un public invité à voter à l'issue de chaque histoire pour l'équipe qu'il a préférée. L'improvisation mêle donc une multitude d'ingrédients détonants : mise en scène, comédie, tragédie, dramaturgie, conte, mime, gag, actualité, culture, ... dans une ambiance conviviale et interactive.

Samedi 20 novembre 20h15

Durée : 1h30 avec entracte

- Entrée : 12€
- Étudiants, carte S, chômeurs : 6€
- Art 27 : 1,25€

JOURNÉE DÉCOUVERTE

La Traversée de l'Afrique

L'intégration et l'accueil des étrangers ont déjà fait l'objet de manifestations de grande envergure. 2010 met à l'honneur les populations africaines de la commune. L'invitation s'étend à tous les fans de la culture exotique. Dès 14h00 – entrée libre

Exposition photos du Bénin par la photographe bruxelloise Catherine Piret Présentation de l'ONG « Éco-Bénin » Découverte de l'artisanat sénégalais Atelier tresses africaines avec la complicité de Teranga Arlon À 18h00 - Souper africain en collaboration avec OXFAM Après le repas, soirée spectacles

19h30 : danses orientales égyptiennes par l'atelier enfants et adultes d'Évelyne Mormont 20h00 : percussions, danses et chants camerounais par l'atelier enfants du Centre Culturel animé par José Bobo. 20h45 : spectacle et animation de Guinée et Côte d'Ivoire.

Le rythme, le mouvement, la danse et le chant feraient-ils partie de l'héritage génétique des Africains ?

Si cette impression est légendaire, on peut toutefois affirmer que pour eux, les attitudes festives sont spontanées voire contagieuses ! Les spécialistes du rythme inviteront le public aux rondes collectives. Prolongement en 2011 :

Cinéma : « Goodbye Bafana » le 15 janvier Reportage audiovisuel « Namibie, entre deux déserts » de Dany Marique le 29 janvier

Samedi 4 décembre

Tarifs :

Réservations indispensables avant le 19 novembre

Souper :

- Adultes : 10€, enfants – de 12 ans : 8€

Souper et soirée spectacles

- Adultes : 16€, enfants – de 12 ans : 10€

Soirée spectacles :

- Adultes : 10€, enfants – de 12 ans : 4€

THÉÂTRE

Riez...c'est de Foissy

Théâtre Royal des Forges



À travers quinze courtes scènes, des personnages truculents se confrontent sur fond d'écran de télévision. Influencés par le flot d'images et d'informations, entre fiction et réalité où se trouve encore la frontière qui sépare sensibilité, empathie et cruauté ? Que ce soit par nos pensées, nos comportements et actes quotidiens jusque dans nos rapports humains ceux-ci peuvent basculer très vite du tolérable à l'insupportable. L'univers de Guy Foissy nous invite à la conscientisation de nos failles par le rire. Avec émotion et humour, le spectacle interroge sur l'état du monde qui se joue à grande vitesse sous nos yeux. Sans dogme ni réponse, il évoque la nécessité pour chacun de se poser, de prendre conscience, d'accepter notre participation implicite à chaque instant. Comprendre que nos gestes comptent, c'est déjà un pas vers une évolution, une transformation possible et positive de l'humanité.

Distribution : Richard Clément, Christine Flore, Joël Gérard, Jules Gouverneur, Véronique Guébels, Michèle Toussaint, Stéphane Lesoin

Auteur : Guy Foissy

Mise en scène : Sarah Antoine

Vendredi 22 janvier 20h15, durée : 1h30

- Entrée : 10€
- Étudiants, carte S, chômeurs : 6€
- Art 27 : 1,25€

REPORTAGE

Namibie, entre deux déserts

Reportage audiovisuel de Dany Marique Géodyssée, Prolongement de « La Traversée de l'Afrique »

Prêts pour le départ ? La première étape est le Parc d'Étosha avec une famille d'éléphants et quelques rhinos se

prélassant dans une mare entourée d'acacias...

Le voyage se poursuit dans le grand désert du Namib : peut-on escalader ces plus hautes dunes qui se colorent d'abricot dans la lumière du soleil naissant ? Ici, Dany Marique nous fait découvrir les gravures rupestres, vestiges du passage des premiers Bushmen. La Namibie est aussi le territoire des contrastes : une minorité de pasteurs semi-nomades dont la survie est menacée et les sédentarisés de force qui cherchent à assurer leur existence via le tourisme. Accrochez vos ceintures, nous arrivons sur la Côte des Squelettes, rivage désertique oublié, avec sa colonie d'otaries, la plus grande de Namibie. Dany Marique nous offre un condensé de toutes ces images accumulées sur l'Afrique : la faune des Big Five, le berceau de l'humanité, la diversité des tribus, la colonisation blanche, l'apartheid, le Sida, le désert tropical et la forêt vierge... Tourné vers le futur, la Namibie est le premier pays à avoir intégré l'environnement dans sa constitution ! Elle s'offre le luxe de concilier tourisme et défense de la nature, elle fait participer ses minorités locales à la gestion de son patrimoine... Et surtout, son nom vient du Namib, le plus vieux désert de notre planète, le fond de l'espace terrestre.

Samedi 29 janvier 20h15, durée : 1h

- Tarif unique : 6€
- Art 27 : 1,25€

THÉÂTRE - FORUM

Justice

Théâtre des Travaux et des Jours

Ce spectacle est un reflet, une approche sensible et humaine, aussi bien des hommes et des femmes de Justice (juges, avocats, greffiers, procureurs,...) que des hommes et des femmes qui sont confrontés à ce monde (accusés, témoins, victimes,...). Il ne raconte pas une histoire linéaire mais des flashes de situations rencontrées dans un tribunal. Ce théâtre social, interroge, ouvre des portes qui parfois nous semblent trop difficiles à franchir. Ce spectacle d'intervention explique la Justice, tente d'approcher ce monde qui nous paraît souvent incompréhensible, impressionnant, lointain, lance des questions sur son rôle dans notre société. Le spectacle Justice est inséré dans le projet « Le Ciné des 4 Jedis » sur le thème « Univers carcéral ».

CINÉ CLUB

Slumdog Millionaire

De Danny Boyle –

2009 - Avec Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto, Jamal

Samedi 16 octobre 20h15, durée : 2h

Il y a longtemps que je t'aime

De Philippe Claudel – 2008 - Avec Kristin Scott Thomas, Elsa Zylberstein, Serge Hazanavicius.

Samedi 27 novembre 20h15, durée : 1h55

Le Concert De Radu Mihaileanu – 2009-

Avec Mélanie Laurent, Aleksei Guskov, Dmitry Nazarov

Vendredi 17 décembre 20 h 15, durée : 2h

Goodbye Bafana

Prolongement de « La traversée de l'Afrique »

De Bille August – 2007-

Avec Joseph Fiennes, Dennis Haysbert, Diane Kruger, ...

Samedi 15 janvier 20h15, durée : 1h58

Panique au village

De Vincent Patar et Stéphane Aubier – 2009

Avec Benoît Poelvoorde, Bouli Lanners, Mercredi 29 décembre 18h, Dès 8 ans, durée : 1h16

Télé-Accueil est à votre écoute

Fondée en 1977, le centre de Télé-Accueil du Luxembourg est un service d'aide par téléphone à l'écoute des habitants de notre province depuis une trentaine d'années.

Accessible 24 heures sur 24 dans l'anonymat via un numéro gratuit (le 107), l'association reçoit en moyenne 22 à 23 appels par jour de personnes en difficultés, soit au total 8.123 communications en 2009. Les thèmes abordés lors de ces appels sont très variés. Parmi les sujets les plus fréquemment évoqués, citons entre autres, les problèmes relationnels, la santé mentale, la solitude, la santé physique, les idées suicidaires, la précarité, les situations de violences ou de harcèlement et enfin l'alcoolisme.

Face à cette grande variété de difficultés, l'objectif de Télé-Accueil consiste avant tout à offrir à chacun un espace de parole et d'écoute. Ce faisant, le service met l'accent sur la valeur et le sens des mots prononcés par toute personne appelant le 107. Il accorde également une attention toute particulière aux conditions pouvant faciliter leur expression. Les attitudes d'empathie et de non jugement constituent, à n'en pas douter, la trame relationnelle de chaque appel. Elles ont pour vocation de créer un climat de confiance favorisant l'apparition d'une parole différente. En effet, petit à petit, la personne se sentant acceptée et reconnue dans ses préoccupations va oser se détacher des conventions sociales habituelles pour enfin parler d'elle, de son vécu, de ses incertitudes et de ses angoisses,...

La mission de Télé-Accueil n'est donc pas d'apporter des conseils et des solutions mais d'aider chaque appelant à explorer et à clarifier ses difficultés de manière à progressivement faire émerger ses ressources personnelles.

Cette approche particulière n'exclut cependant pas la possibilité en cas de besoin, d'orienter les personnes vers des services spécialisés.

Basé sur le principe de la solidarité, le centre fonctionne grâce à la collaboration d'écouterants bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes permanences, le service recrute de nouveaux volontaires.

Cette activité s'adresse à toute personne souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.

Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. Elles débutent en septembre, février et mai. Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, **vous pouvez nous contacter au 063/23 40 76 durant les heures de bureau ou visiter le site www.tele-accueil.be**



l'alcool

**tu fais
quoi
quand
t'es dedans ?**



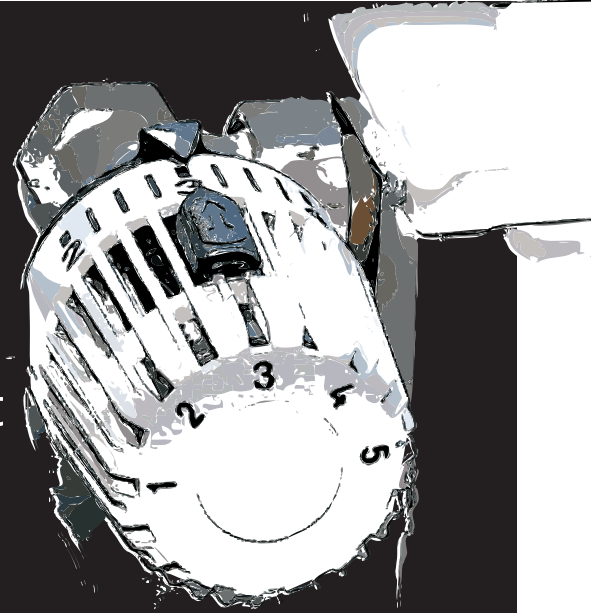
Campagne « Alcool et Jeunes » 2009-2010
Service public actif en matière d'assuétudes
Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

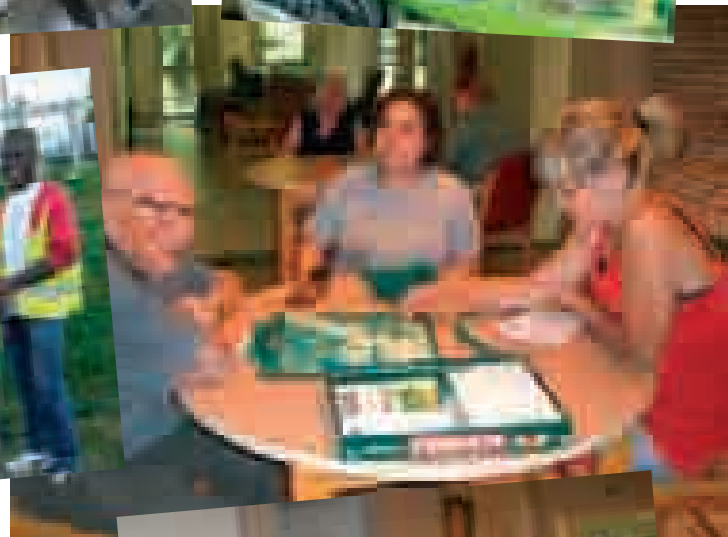
**Demandes introduites
après le 1^{er} septembre 2010.**

Les ménages dont le revenu brut imposable est inférieur à 15.364,99 € majorés de 2.844,47 € par personne à charge peuvent prétendre à l'allocation de chauffage.

Pour tout renseignement complémentaire ou introduction de votre demande, adressez-vous à votre C.P.A.S., Tél.: 063/ 38 18 40



Été solidaire



« A l'initiative du C.P.A.S. d'Aubange, avec le soutien de la Région wallonne, un groupe de jeunes a vécu cet été une expérience enrichissante, tant pour eux que pour les aînés qu'ils ont cotoyés. Harmonieux mélange entre l'insouciance, la spontanéité, la curiosité de la jeunesse et la sagesse, la pondération et l'expérience des anciens. »





Planet J Déménagement !



Nouvelle adresse
51B, rue Jean Jaurès,
6791 ATHUS

La maison des jeunes de la commune va prendre ses quartiers au pavillon d'action sociale à partir de septembre 2010. Comme dans ses anciens locaux, Planète J vous proposera divers ateliers tout au long de l'année, comme ateliers guitare, mini foot, danse, fitness, step, et un atelier d'aide scolaire... Les animateurs seront à votre écoute pour mettre en place de nouveaux ateliers suivant vos souhaits.

Les horaires d'ouverture sont inchangés :

Lundi : jour de fermeture - Mardi : 15h - 20h - Mercredi : 13h - 20h - Jeudi : 15h - 20h - Vendredi : 15h - 22h - Samedi : 14h - 20h

Pour avoir accès aux ateliers et à l'accueil, être couvert par une assurance, il vous sera demandé de prendre la carte de membre pour la somme modique de 3 €.

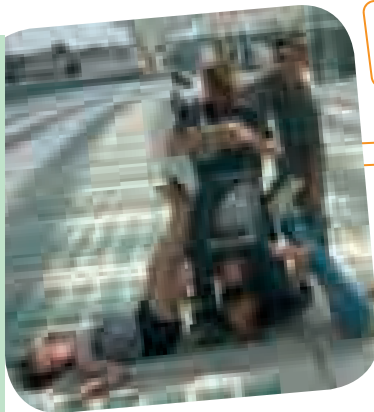
Fiest'Athus : une fête de fin d'examens cool ? Oui !

Le 22 juin, près de 400 jeunes de la 3^e à la 6^e année du secondaire de l'Athénée Royal et des implantations d'Athus et de Differt de l'Institut Cardijn Lorraine se sont retrouvés sur la place du Brüll à Athus pour fêter dans la convivialité la fin des examens.

L'objectif des organisateurs de cette fête (la maison des jeunes « Planète J » et le service éducateurs de la Commune) était clairement de réunir les conditions pour passer un après-midi agréable avec une ambiance musicale assurée par un groupe local / des terrains de beach volley / un kicker / des jeux gonflables / un écran TV pour les accros du mondial de football ainsi qu'un coin relaxation pour les adeptes de plus de tranquillité.

La prévention était aussi le fil conducteur avec une équipe de police présente avec une voiture tonneau pour sensibiliser les jeunes, mais de manière ludique, à l'importance de mettre sa ceinture de sécurité et à être prudents en voiture.

Une autre activité consistait à mettre des lunettes simulant une vision sous l'emprise de l'alcool et un stand du planning familial complétait l'information par des dépliants sur les thématiques de la santé et de la prévention des assuétudes (alcool et drogues). Dans le même ordre d'idée, un bracelet spécifique limitait la consommation de bières aux seuls jeunes de plus de 16 ans. Les tarifs des boissons encourageaient d'ailleurs



Ancienne adresse
Rue de Rodange, 103
6791 Athus



résolument la consommation de boissons non-alcoolisées avec la gratuité pour l'eau et 0,5 € pour une limonade ou un coca contre 1,5 € pour une bière, ce qui a donné de bons résultats.

Le dispositif était complété par un service de sécurité efficace et une ambulance au cas où un problème surviendrait sur ou en dehors du site.

Et effectivement si aucun problème n'est survenu sur le site, un incident avec un jeune qui en a blessé 3 autres avec un couteau s'est déroulé à un autre endroit d'Athus.

Les jeunes blessés se sont alors rendus sur le site du Brüll où ils savaient qu'ils seraient pris en charge pour les premiers soins.

Cet incident extérieur renforce la volonté des organisateurs (Commune et Planète J) d'offrir aux jeunes un endroit pour faire la fête de manière conviviale mais avec le souci constant de la sécurité et de la prévention.

Dans ce cadre, l'accueil sera élargi à la fête de l'année prochaine aux 1^{ère} et 2^e année du secondaire pour éviter de les insécuriser en les excluant du site mais aussi afin de ne pas les pénaliser dans leur volonté de faire la fête de manière détendue sur un site agréable.



Athus plage

Nous avons rencontré une belle réussite sur le site plage avec Fiest'Athus et l'après-midi de musique électronique avec 6 DJs qui ont mixé sur le sable ce 17 juillet.

Au programme, du beachsoccer, du volley et de nombreuses activités sur le thème de la plage et du soleil. L'accès au site était gratuit et le projet était en partie géré par les jeunes de la commune. La place du Brüll a été, pour l'occasion, métamorphosée par le déversement de 240 T de sable.

Athus plage a eu la visite des plaines de jeux communale de Musson, Aubange, Halanzy et Athus mais aussi d'un groupe de scouts qui venait de Mons. L'activité a aussi traversé les frontières avec la rencontre de jeunes de France, venus spécialement profiter de l'espace pour jouer au beach soccer.

Malheureusement, vu la canicule du début juillet, le manque d'ombre et de fraîcheur et les rumeurs d'insécurité, le public n'a pas profité pleinement des installations.



Adoplaines

Cette été, la Maison des Jeunes d'Aubange (Planète J) proposait aux 12-18 ans, 3 semaines d'activités autour de 3 thèmes différents.

Malgré la fréquentation en dents de scie, les jeunes ont répondu présents à certaines animations et sorties organisées.

La randonnée dans la région gaumaise et la découverte de la forêt de Rulles par le CRIE (Centre régional d'initiation à l'environnement) ont enthousiasmé les adolescents. Les animateurs du CRIE ont donné aux jeunes des clés pour la reconnaissance des arbres, et ont stimulé tous les sens des jeunes (dégustation de plantes, écoute des chants d'oiseaux, observation de l'activité animale).

Les adoplaines ont également été ponctuées par la visite de Liège. Le groupe constitué a eu l'occasion de découvrir la ville à travers une croisière sur le sillon mosan, et à travers les escalators de la nouvelle gare ambitieuse des Guillemins. Les jeunes ont été très impressionnés par l'architecture du prodige catalan Calatrava, et par les requins de l'aquarium Dubuisson.

« Eh oui à Liège, il n'y a pas que le stade de football ».



Culture / Evénement



Le prochain chapitre de la Confrérie des Maîtres de Forges se tiendra ce prochain dimanche 26 septembre 2010

11h00 : cérémonie d'intronisation avec rétroprojection sur grand écran (ouverte au public, entrée gratuite)

12h45 : vin d'honneur offert par la Commune

13h00 : repas de clôture à l'Hostellerie de Clairmarais

Personnes de contacts :

- Raymond LICHTFUS, Président
Tél. : 063/38 92 26
- Claude LAURENT, Secrétaire
Tél. : 063/38 79 29,
claude.laurent@euphony.net.be
- Gabriel BECHOUX, Webmaster
gabriel.bechoux@gmail.com





Inauguration de la nouvelle aile de l'école communale d'Aubange

Ce 29 juin a été l'occasion de marquer la fin de l'année scolaire par l'inauguration officielle de la nouvelle aile de l'école communale d'Aubange. Inauguration officielle en effet car de fait les nouveaux locaux étaient occupés depuis plusieurs semaines déjà par les élèves et les enseignants qui ont pu profiter des nouvelles installations.

Concrètement cette nouvelle aile était devenue plus que jamais nécessaire suite à l'augmentation constante du nombre d'élèves ces dernières années.

Le coût des travaux est proche du million d'euros subsidié à 60% par la Communauté Française et les locaux intègrent un agrandissement du réfectoire, une salle de gymnastique, deux nouvelles classes dont une accueillera prochainement du matériel informatique, une salle des professeurs ainsi que de nouveaux sanitaires.



La nouvelle construction a été collée à l'ancien bâtiment tant pour permettre d'agrandir un réfectoire qui en avait besoin que pour éviter de trop rétrécir la cour qui sera aménagée lors de prochains travaux.

Sous la conduite de l'auteur de projet, l'architecte Bertrand Ridremont, les travaux ont été réalisés malgré deux hivers rigoureux dans les délais.

A l'occasion de cette inauguration, hommage a été rendu à Marianne Friob, institutrice dynamique et dévouée de l'école, décédée dans les jours précédents.



maternelle du quartier Bikini à Aubange et de l'école primaire et qu'à la rentrée aurait lieu l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école d'Aix-sur-Cloie qui accueillera les classes de maternelles.

Mais au-delà des bâtiments, ils ont souligné que la dynamique d'une école c'était surtout son personnel composé d'enseignants mais aussi d'accueillantes, de cuisinières et de personnel chargé de l'entretien des bâtiments.

Qui aurait pu deviner par exemple que l'école maternelle du quartier de Bikini que ne comptait plus que quatorze élèves en 2003 et était menacée de fermeture en fonction des normes de la Communauté Française en accueilleraient une quarantaine en 2010 ?

Le vote de confiance pour une école se déroule chaque année à la rentrée scolaire et les écoles communales obtiennent régulièrement ce vote de confiance des parents.

Mireille Vilmus en tant que directrice a évoqué que cette nouvelle aile, déjà espérée par ses prédécesseurs Messieurs Rongvaux et Claren, serait un espace fonctionnel et agréable tant pour les élèves que pour les enseignants.

Jean Paul Dondelinger en tant que bourgmestre et Christian Binet en tant qu'échevin de l'enseignement ont souligné leur fierté d'inaugurer cette nouvelle aile qui fait partie d'un plan global avec les rénovations successives de l'école



ETAT CIVIL

Naissances

CRUJEIRA NEVES Inès
30/03/10
JACOBY Raphaël
1/04/10
JAMOTTON Line-Laure
2/04/10
LEROY Dario
4/04/10
KOLASINAC Denisa
7/04/10
PIETTE Hector
7/04/10
WEIRICH Lévana
10/04/10
DEMOULIN Mathéo
12/04/10
CORNU Vincent
12/04/10
HERMAN Nathan
14/04/10
CAETANO COIMBRA Simao
14/04/10
GILSON Marine
18/04/10
MEDEIROS CARVALHO Iris
19/04/10
RIBOLHOS CERTO Diogo
20/04/10
BURNET Andreia
23/04/10
WAMPACH Athéna
2/05/10
QUOIRIN Théo
2/05/10
CARTAXO NEGINGO Ana
4/05/10
MORRIS Hugo
4/05/10
QALAM Lila
7/05/10
MAIRE Noé
13/05/10
WOILLARD Albin
14/05/10
BRUYERES Maude
20/05/10
DERUELLE Withney
22/05/10
PEREIRA FERNANDES Diana
22/05/10
LEFORT Alexis
27/05/10
DUCLOY Mehdi
28/05/10
PAWLAK Lola
30/05/10
DELCOURT Lee-Lou
1/06/10
SCHILTZ Brian
5/06/10
SCHILTZ Schun
5/06/10
GAASCH Eric
10/06/10
MURATOVIC Imran
14/06/10
OLIVEIRA PEREIRA Lucia
19/06/10
DUBOIS Mayron
22/06/10
FELTUS Léa
25/06/10
ANUTH Dhanveen
27/06/10
DEMESMAECKER Sean
30/06/10

DOS SANTOS LOPES Maria
2/07/10
RUSCH Maxence
9/07/10
BOUILLON Mattéo
14/07/10
ESCARMELLE Faustine
20/07/10
PUTMAN Kelya
20/07/10
ZEEUW Alyssia
21/07/10
THIELENS Luna
21/07/10
MASSAUX Illéana
26/07/10
MOREIRA PIMENTA Logan
29/07/10
INGLEBERT Louciane
2/08/10
MBOU Ilan
6/08/10
BOTERBERGE Théo
6/08/10
NEVES FERREIRA Danny
6/08/10
SIMON Aïden
7/08/10
ROSSETTI Eva
7/08/10
FICHANT Even
8/08/10
FELTZ Emma
18/08/10
LIMPACH Timéo
19/08/10
MAAS Locklan
19/08/10
KRIER Corian
20/08/10

Mariages

15/04/2010
EZZI Mohamed de Gabès et
WHEATLEY, née PRENTICE Jo-Michelle
16/04/2010
DA SILVA PEDROSA Hélio et
DE OLIVEIRA PEREIRA Suzane
17/04/2010
JAO Thomas et
MARCHAL Sylvie
24/04/2010
WEBER Sébastien et
JAMSEK Irène
08/05/2010
FLEURY Steve et
BROCKLY Lindsay
08/05/2010
GAASCH Patrick et
COSTACHE Atenuta de Alexeni
12/05/2010
MURATOVIC Semsudin et
MURATOVIC, née KOCA Benisa
22/05/2010
BORGATTI Edwin et
DE LOMBAERT Claire
22/05/2010
THIELENS Arnaud et
PAOLETTI Jennifer
22/05/2010
BRENNEUR Raymond et
BILLO Sonja
26/05/2010
STANCIU Cosmin et
GRUIANU Iulia
05/06/2010
LUCAS Dany et
MICHELS Corinne

05/06/2010
FIRRE Laurent et
SOBLET Céline

12/06/2010
DORADO QUINTAS Michel et
DUCHATEAU France

19/06/2010
MOUTON Pascal et
SEMKI Saïda

26/06/2010
NEUBERG Jean-Marie et
GROSDENT Christine

26/06/2010
AREND Frank et
RETERRE Valérie

03/07/2010
KESTELOOT Sébastien et
HUGÉ Valérie-Anne

03/07/2010
LESCRAINIER Jean et
CROCHET Gilberte

03/07/2010
KOZAR Sanel et
GUTIC Enisa de Plav

03/07/2010
BEYE Cheikh de Rufisque et
HENRY Patricia

10/07/2010
MBOU Oscar et
OBELE Henriette

10/07/2010
NICOLAS Thierry et
NICOLAS PEREZ Jacqueline

17/07/2010
LI INA Džengis de Rožaje et
HERRMANN Sandra

17/07/2010
GÉROUVILLE Stéphane et
ALLARDING Patricia

24/07/2010
GENGLER Sébastien et
KOLBUSCH Dorine

24/07/2010
FOX Michel et
SCHREDER Isabelle

24/07/2010
JOLY Gilles et
POLIART Elodie

24/07/2010
MASSAUX Grégory et
SCHEER Carole

31/07/2010
WAMPACH Christian et
FRIOB Sandrine

07/08/2010
PONCELET Stéphane et
RAMALHO MÉNDES Régine

07/08/2010
MOROSINI Raphaël et
LOUPPE Nathalie

14/08/2010
ROSSI Angelo et
GURY Sabrina

14/08/2010
SOSSON Johnny et
GRAAS Belinda

14/08/2010
QUOIRIN Etienne et
KOLBUSCH Charlotte

21/08/2010
MATAIGNE Damien et
MAGNETTE Emilie

21/08/2010
LAFONTAINE Francis et
TECHTACHE Saliha

28/08/2010
GREISCH Michel et
PERANI Alicia

28/08/2010
BIRLENBACH Patrick et
GRANDIDIER Andrée

28/08/2010
CIARRONI Stéphane et
PERREAUX Angélique

Décès

12/04/2010
BERNS Jean-Michel, 68 ans,
époux **BAILLEUX Noëlle**

12/04/2010
SCHOCKMEL Simone, 71 ans,
veuve **MEYER José**

12/04/2010
FELISBERTO Florencio, 84 ans,
époux **HEITOR DA CONCEICAO Maria**

21/04/2010
LEMBOURG Daniel, 59 ans,
époux **HAUSSARD Bernadette,**

25/04/2010
URSENBACH Loïc, 25 ans,
célibataire

26/04/2010
KLEIN Maria, 88 ans, épouse
PETTINGER Joseph

10/05/2010
BIHAIN Raymond, 80 ans, époux
DURAND Simone

11/05/2010
HENRY Jean, 75 ans, époux
PLUN Ginette

13/05/2010
WATHELET Arsène, 84 ans,
époux **DEOM Marie-Thérèse**

16/05/2010
WATRINELLE Patrick, 56 ans

20/05/2010
ADIER Marguerite, 93 ans, veuve
HENRY Robert

20/05/2010
JENTGES Paul, 79 ans, époux
LOTT Lucie

26/05/2010
SCHLEICH Georgette, 84 ans,
veuve **THIRY Georges**

27/05/2010
DEVAUX Mariette, 91 ans,
épouse **LECLERE Joseph**

28/05/2010
BRASSARD Fernande, 87 ans,
veuve **BOSSELER Jean**

04/06/2010
GÉRARD Raymond, 88 ans, veuf
BAROLAT Simone

04/06/2010
EVARD Cécile, 95 ans, veuve
BAUVIR René

05/06/2010
VERLAINE Yvette, 79 ans, veuve
LOTHAIRE François

06/06/2010
MUNCK Fernande, 96 ans, veuve
FRIOB Pierre

07/06/2010
TIRODE Anne, 88 ans, veuve
MUSTY Georges

09/06/2010
MARCHAL Yvonne, 82 ans,
veuve **RODESCH René**

12/06/2010
MOREAU Renée, 83 ans, épouse
REYTER André

14/06/2010
MEYER Philippe, 2 ans

20/06/2010
GÉRARD Julien, 70 ans

21/06/2010
ROUSSEAUX Louis, 71 ans,
époux **HERBIN Nicole**

25/05/2010
BOCKHOLTZ Benoît, 42 ans

25/06/2010
HYEULLE Lilianne, 71 ans,
épouse **FONTAINE Jean Louis**

25/06/2010
HUBERT Jean-Marie, 74 ans,
époux **GRUSLIN Renée**

27/06/2010
HOUET Marie, 83 ans, veuve
TOUSSAINT Marcel





28/06/2010
WURPILLOT Marianne, 68 ans

30/06/2010
BRIGHI Elvira, 85 ans, veuve
GUELFF Henri, domiciliée à
Halanzy

01/07/2010
RENIERS Jean, 53 ans, époux de
LANGUE Josée

04/07/2010
THILL Emile, 78 ans, veuf
KILTGEN Hermance, domicilié à
Battincourt

04/07/2010
GIET Amand, 84 ans, époux
FOUSS Catherine

06/07/2010
TORDOOR Jacques, 62 ans,
époux BIVER Josiane

10/07/2010
WEIS Jeanne, 83 ans, veuve
STOFFEL René, domiciliée à
Battincourt

10/07/2010
FLAMMANG Joseph, 65 ans,
veuf TOUSSAINT Nadine

16/07/2010
MULLER Marie, 96 ans, veuve
HOLTGEN Albert

16/07/2010
BODEUX Daniel, 58 ans

17/07/2010
ANSION Raymonde, 72 ans,
épouse GUÉBELS René

17/07/2010
PORZENHEIM Paulette, 63 ans,
épouse FORGEUR Gustave

27/07/2010
BILOCO Berthe, 100 ans,
veuve BAILLIEUX Lucien

27/07/2010
MIRGAUX Aimé, 62 ans

27/07/2010
DRAPANT Michel, 53 ans

31/07/2010
DOSSER Christophe, 29 ans,
célibataire

01/08/2010
VANDECAUTER Eric, 41 ans,
époux BARTKIEWICZ Iwona

06/08/2010
PARANT Marie-Louise, 87 ans,
veuve PIERRARD Raymond

07/08/2010
TORELLI Vito, 66 ans, époux
DEHALLEUX Francine

10/08/2010
FLAMBARD Paul, 79 ans, Veuf
PASQUIER Victorine

14/08/2010
LEYDER René, 84 ans, époux de
SONDAG Anny

18/08/2010
GRÉGORIUS Virginie, 74 ans,
épouse de GOEÛRY Charles

19/08/2010
PAULUS Michel, 65 ans,
célibataire

19/08/2010
FECK Marcelle, 82 ans, veuve
RENAUD Arthur

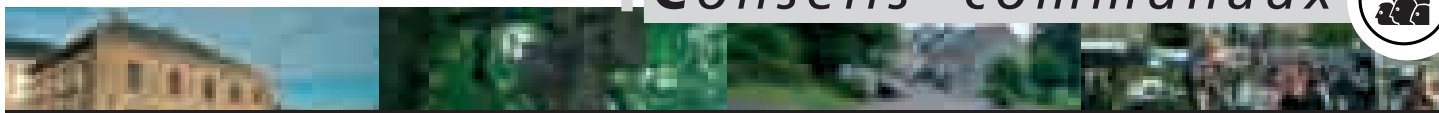
22/08/2010
NICOLAS NAVARRO Rosendo,
75 ans, époux PEREZ PAMIES
Josefa

24/08/2010
PETIT Rosine, 77 ans, veuve
LOUIS Jules

27/08/2010
MAZZA Lydie, 87 ans, veuve
COURTOIS Georges

29/08/2010
TOUSSAINT Alain, 56 ans, veuf
GÉRARD Jeannine

Conseils communaux



Conseil communal du 17 mai 2010

Séance du 17 mai 2010

Le Conseil communal a :

Approuvé le budget 2010 de la FE de Battincourt

Approuvé le compte 2009 de la FE de
Rachecourt

Approuvé le projet de rénovation de la toiture et
du clocher de l'église d'Aix-sur-Cloie

Approuvé le plan triennal des travaux 2010-2012

Approuvé le projet modifié des travaux d'en-
retien extraordinaire de la voirie et des
trottoirs en 2010

Approuvé le projet modifié des travaux d'amé-
nagement de la pelouse d'honneur et des
allées du cimetière d'Athus

Approuvé le projet de transformation du bâti-
ment 2, rue Ougrée à Athus

Approuvé le cahier spécial des charges pour
l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un
bassin écrêteur en amont de la rue du Pont
à Halanzy

Décidé le principe d'aménager le ruisseau « La
Batte » à Battincourt le long de la plaine de
jeux

Décidé de faire procéder à la rénovation de la
toiture du bâtiment 105, rue de Rodange
à Athus dans le cadre du marché « stock
toiture »

Décidé le principe de rénover les greniers de
l'Hôtel de Ville d'Athus

Acquis un ordinateur portable pour l'école
communale d'Aubange

Décidé de remplacer la porte de livraison au
Centre Sportif du Joli-Bois à Athus

Décidé de procéder à l'acquisition et à l'installa-
tion d'un système de détection d'intrusion à
la buvette du football de Rachecourt

Approuvé le cahier spécial des charges pour
l'acquisition de deux défibrillateurs semi-
automatiques pour le Service d'Incendie
d'Aubange

Approuvé le cahier spécial des charges pour la
fourniture et la pose de deux pare-balls et
d'une main courante au terrain de football
rue des Sports à Athus

Approuvé le cahier spécial des charges pour la
désignation d'un auteur de projet pour la
construction d'un hall des sports à Halanzy

Approuvé le cahier spécial des charges pour
l'acquisition de mobilier pour l'école de
Rachecourt

Décidé le principe de recourir à la centrale de
marchés constituée par l'Intercommunale
INTERLUX dans le cadre du marché de
travaux pour pose d'installations d'éclairage
public

Approuvé le devis INTERLUX pour le remplace-
ment du candélabre endommagé rue Ougrée
à Athus

Approuvé l'avenant n°1 pour les travaux d'amé-
nagement de la rue de Linalux à Aubange

Approuvé le projet de renouvellement des ins-
tallations techniques à la piscine du Joli-Bois
à Athus.

Approuvé le cahier spécial des charges pour
l'acquisition de podiums

Approuvé la fourniture et l'installation d'une
alarme au Centre culturel Raymond Dumont
à Athus

Décidé de déléguer la gestion et approuvé le
règlement pour la mise à disposition de la
maison de quartier d'Aix-sur-Cloie.

Décidé de déléguer la gestion et approuvé le
règlement pour la mise à disposition de la
gare de Halanzy

Approuvé le règlement d'ordre intérieur du
C.P.P.T. (comité pour la prévention et la
protection au travail)

Désigné un représentant communal à l'Assem-
blée générale de la Maison du Tourisme du
Pays d'Arlon

Adopté un règlement redevance pour l'ambu-
lance verte

Adopté un règlement redevance pour la mise à
disposition de la caméra de visite des égouts

Fixé le périmètre du Plan communal d'aména-
gement du quartier de la Gare à Athus

Abrogé la délibération du conseil du 28/09/2009
portant sur les aires de stationnement
situées au pourtour du bâtiment 38 rue
haute à Athus

Décidé le principe de procéder au recrutement
d'un maçon pour le Service des Travaux et
fixé les conditions de recrutement

Affecté la salle de l'ancienne Maison communale
d'Aubange comme lieu public à caractère
neutre, dont la commune a l'usage pour la
création des mariages

Approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale
de l'Intercommunale INTERLUX

Approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale
de l'Intercommunale SOFILUX

